

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 8 avril 2021

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE & FINANCES

1. Adoption du compte rendu de la séance du 04 mars 2021
2. -Vote des Taux d'imposition 2021
3. - Budget Commune Affectation de résultat 2020 sur 2021
4. -Budget Commune : BP 20201
5. Programme Investissement 2021
6. Subventions aux associations
7. -Participations Financières diverses 2021
8. -Approbation annexe Financière AUMPT 2021 Bilan 2020
9. -Budget Camping : Affectation de résultat 2020 sur 2021
10. -Budget Camping : BP 2021
11. -Budget Lotissement : Affectation de résultat 2020 sur 2021
12. -Budget Lotissement : BP 2021
13. -Loyers Bridge : exonération Février mars 2021
14. Délibération portant création de l'indemnité forfaitaire pour élections
15. Signature de la convention « SOS paie » avec le CDG43
16. Signature de la convention « petits déjeuners » avec l'Education Nationale

TRAVAUX

17. Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports - Approbation du DCE
18. DETR 2021 Aménagement de bourg - Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports

GD

2021/023



19. Eclairage public - Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports
20. Enfouissement BT - Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports
21. Enfouissement Telecom - Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports
22. Versement d'un fond de concours - Déviation pluvial Le Garay

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 01 / Adoption Compte Rendu Conseil Municipal du 04 03 2021
--

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	M Gilles DELABRE

Les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du 04 03 2021 :
Procès-verbal de la séance du 04 03 2021.

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Sur son invitation, Sandrine GIRARD est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle déclare accepter.

1. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 12 2020

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

2. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Général

2021/024

CD

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

3. Compte Administratif / Election d'un président de séance

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

4. Approbation du Compte Administratif du Budget Général – Exercice 2020

Dans le cadre de sa présentation, M Ouillon met en avant que l'exercice budgétaire 2020 a permis de dégager, en fonctionnement, un résultat excédentaire significatif et salue la bonne gestion des finances communales en dépit de la baisse constante de la DGF. Pour l'avenir, il faudra toutefois rester vigilant en termes d'investissements.

M le Maire s'étant retiré, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 25 voix POUR

5. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Annexe du Camping Municipal.

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

6. Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du Camping Municipal – Exercice 2020

Dans le cadre de sa présentations, M Ouillon expose que cette année exceptionnelle au regard de la crise sanitaire a eu pour conséquence l'accroissement important du déficit. Il sera nécessaire de réduire celui-ci en activant tous les leviers possibles (augmentation des tarifs, de la fréquentation...).

M Hugon souligne que le déficit est notamment du aux amortissements liés à la piscine.

M Dufaud rappelle le fait que le camping est générateur d'emplois pour les jeunes et assure aussi une mission de service public avec la piscine.

Mme Allemand expose que le projet axe Loire sera générateur de développement touristique pouvant profiter au camping.

M le Maire s'étant retiré, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 25 voix POUR

7. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Annexe Lotissement Les Eaux Vives.

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

8. Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Lotissement les eaux Vives – Exercice 2020

M le Maire s'étant retiré, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 25 voix POUR

9. Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire- exercice 2021.

Les conseillers municipaux prennent acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

10. Cout élève 2021 sur 2020

Suite à la présentation de M Ouillon, M le Maire expose que ce coût élève est dépendant des effectifs scolaires, ce qui explique sa variation.

Alors que Mme Boisserie s'interroge sur la cause de la baisse des effectifs, M Dufaud explique qu'elle est due au vieillissement de la population mais également à une baisse globale au niveau national Mme Allemand rappelle que cette baisse est également due à une attractivité importante des établissements privés.

M le Maire rappelle enfin que les effectifs scolaires de la ville sont élevés au regard de l'importance de la zone commerciale et de la crèche de proximité.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

11. Modification du tableau des effectifs

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

12. Subvention 2021 à l'association Fêtes et animations

Dans le cadre de sa présentation, M le Maire expose que cette subvention diminuée de 50% doit permettre à l'association d'anticiper la saison culturelle à venir ou bien la saison 2022.

M Dufaud et Mme Laigre s'étant retirés en raison de leur appartenance au bureau de l'association, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés soit 24 voix POUR.

13. CDG 43 / Avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes - plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

14. Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subventions FIPDR.

M Bringer n'expose que cette délibération ainsi que la suivante font suite aux travaux de la commission sécurité publique et que le projet de déploiement du système de vidéo protection s'étale sur deux années.

M le Maire réaffirme son souhait de développer ce système au regard de l'augmentation des incivilités sur la commune ainsi qu'en raison de l'efficacité de ce dispositif qui permet aux forces de l'ordre d'identifier les responsables.

M Javon précise que la mise en place de ce nouveau dispositif permettra de solliciter la conservation des images sur une plus longue durée

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

15. Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subvention Région

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

16. Privatisation de l'accès aux logements de l'école de la République / demande de subventions FIPDR

M Bringer expose que ces travaux ont pour but de sécuriser les accès de l'école de la République qui accueille des logements.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

17. Gymnase / Rénovation énergétique de l'éclairage

M Bringer expose que ces travaux de rénovation énergétique s'inscrivent dans la politique communale de réduction des consommations énergétiques et de maîtrise des coûts de fonctionnement.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

18. Boulodrome / Rénovation énergétique de l'éclairage

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

19. Pont de la Chartreuse / Réparation des parapets

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

Questions diverses

- M Bringer fait un point sur les dossiers travaux en cours :
 - les services techniques et la commission travaux travaillent actuellement sur le dossier de réfection de l'avenue des sports.
 - la Maison « Jouve » située avenue de la gare qui vient d'être acquise par la ville, est en cours de démolition. Un trottoir sera prochainement aménagé.
 - l'ilot situé à l'intersection de la rue de la Poterie et de la rue de Charensac sera réhabilité très prochainement.
 - Les travaux de réfection de l'étanchéité de l'école de Corsac sont terminés.
 - Les travaux de curage du canal de la Dunière sous maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération sont en cours.
 - Les travaux de réfection des seuils vont débiter dans le courant du printemps
 - les agents du service espaces verts de la ville ont effectué un travail remarquable de réhabilitation des massifs place Blanche. D'autres projets sont en cours au gymnase, au niveau du rond-point de Corsac et dans divers endroits de la ville.
- M le Maire explique que la signalétique de la MPT sera prochainement refaite. Parallèlement, les conseillers municipaux seront sollicités dans le but de dénommer la

grande salle de la MPT. Deux propositions sont aujourd'hui formulées : La Passerelle ou bien La Minoterie.

- M le Maire tient à remercier Joëlle Palhier, les conseillers municipaux ainsi que l'ensemble des bénévoles ayant participé au transport des ainés de la commune vers le centre de vaccination COVID du Puy-en-Velay. Mme Palhier précise que 50 personnes ont été conduites vers ce centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/ Vote des taux d'imposition 2021

Nomenclature	7 Finances Locales - 7-2 Fiscalité
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

- VU** la création de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay au 1^{er} janvier 2000,
- VU** le protocole budgétaire et financier approuvé pour la Communauté d'Agglomération, et notamment le principe de ne pas recourir à la fiscalité additionnelle sur les ménages
- VU** la fusion extension de la communauté d'agglomération du Puy-en Velay au 1^{er} janvier 2017
- VU** le débat d'orientation budgétaire en date du 04 mars 2021,
- VU** L'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 qui prévoit la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP) et le nouveau schéma de financement des collectivités et de leur groupement entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2021.
- VU** l'article 29 de la Loi de Finances pour 2021 prévoit la baisse des impôts de production par la modernisation du calcul des bases foncières des locaux industriels soumis à la méthode comptable à compter de 2021

Considérant qu'en conséquence :

-Les Communes cessent de percevoir le produit de la THRP à compter de 2021 et ne votent donc plus le taux de cette taxe en 2021. Il est cependant à noter qu'un dernier versement interviendra en 2021 indépendant des taux votés en 2021 et qui s'élèvera à 34 294€ pour la commune de Brives-Charensac

-Un nouveau panier de ressources fiscales est mis en place pour chaque catégorie de collectivité concernée, dont les Communes qui prévoit la compensation à l'euro près de la perte du produit fiscal de TH

-Les Communes se voient ainsi transférer la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de la Taxe d'Habitation

-Le taux à voter en 2021 par la Commune pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera composé du taux voté par la commune auquel a été rajouté le taux voté en 2020 par le département (soit 21,9 %).

-Afin que ce transfert soit neutre et que Le produit de la part départementale de la PFPB soit égal à la perte du produit de TH un coefficient correcteur destiné à égaliser les produits avant et après réforme. Il s'établit à 0.758991 pour la Commune de Brives-Charensac pour laquelle la perte de la TH était surcompensée de 738 094€ par le nouveau produit TFPB ;

-La baisse des impôts de production sera intégralement compensée aux Communes. Pour la Commune de Brives, la compensation s'élève en 2021 à 31 454€

-La perte du produit de TH signifie aussi la fin du versement par l'Etat des allocations compensatrices correspondant à cette taxe qui s'élevait en 2020 à 147 865€ pour la Commune de Brives-Charensac ;

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, soit par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (M PERBET), à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Adoptent les taux d'imposition suivants afin de percevoir les produits fiscaux nécessaires à l'équilibre de la section de fonctionnement du budget Primitif 2021 de la Commune :

	Produit proposé 2019	Produit réalisé 2019	TAUX 2020 proposés	BASES 2020	Produit proposé 2020	Compensation TH	BASES 2021	TAUX 2021 proposés	Produit proposé 2021
Taxe d'Habitation TH	673 097	664 701	9,41	7 170 000	674 697	Dotation fiscale de compensation TH			
Taxe Foncier Bâti TFB	1 506 160	1 512 426	21,44	7 093 000	1 520 739		6 998 000	43,34=21,44+21,9 (reprise taux départemental)	3 032 933
Taxe Foncier Non Bâti TFNB	15 767	16 190	88,58	18 600	16 476		18 800	88,58	16 653
	2 195 024	2 193 317,00			1 537 215	Sans PRODUIT TH		Total produit attendu avant correction	3 049 586
					2 211 912	Avec compensation TH		Total après coefficient correcteur et dernier versement TH	2 346 336

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		25
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03 / BUDGET PRINCIPAL COMMUNE Affectation de résultat 2020 sur 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 04 mars 2021 ;

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

↳ **2 271 059.15€ d'excédent de fonctionnement de clôture 2020 soit**

- 569 146.16€ d'excédent de l'exercice 2020 cumulé à
- 1 701912.99€ d'excédent antérieur

↳ **-705 562.80€ de déficit d'investissement de clôture 2020 soit**

- -1 961 769.77€ de déficit de l'exercice 2020 cumulé à
- 1 256206.97€ d'excédent antérieur

CONSTATANT que les RESTES A REALISER 2020 SUR 2021 s'élèvent à

- 340 585€ en dépenses
- 1 465 403€ en recettes
- Solde : +1 124 818€

CONSTATANT UN BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT qui s'élève à

- 0€

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Affectent le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve la section d'investissement Titre au 1068 : 600 000€
- Recettes de fonctionnement 002 : 1 671 059.15€ (2 271 059.15€ Excédent de fonctionnement de clôture –600 000€ Affectation complémentaire en réserve de la section d'investissement)
- Dépenses d'investissement 001 : 705 562.80€

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

04/ BUDGET PRINCIPAL COMMUNE/ BUDGET PRIMITIF 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

Après présentation de Monsieur BRUNO OUILLON, Président de la Commission des Finances, **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

-Approuvent, le Budget Primitif 2021 de la Commune qui peut se résumer ainsi et qui est équilibré tant :

-en section de fonctionnement pour **5 592 418.89€**

	DEPENSES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021 propositions
11	Charges à caractère général	785 526,64	783 559,82	767 476,86	955 000,00	751 352,03	955 000,00
12	Charges de personnel	1 852 811,44	1 814 655,22	1 892 198,03	1 956 000,00	1 848 650,59	1 956 000,00
65	Autres charges de gestion Sub et participations	570 567,03	631 219,14	617 095,28	987 600,00	666 710,67	992 418,89
66	Charges financières intérêts emprunt	53 441,28	54 863,19	48 888,88	45 000,00	42 034,11	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	17,00	21 982,97	727,39	26 000,00	1 000,00	26 000,00
73	Atténuation de produits AC			28 802,00			
	TOTAL CHARGES REELLES FCT	3 262 363,39	3 306 280,34	3 355 388,44	3 969 600,00	3 309 747,40	3 974 418,89
	Depenses imprévues			0,00	536 200,00	0,00	298 000,00
	Cessions	507 323,00	110 252,80	33 000,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissement	262 842,61	269 606,45	288 378,80	300 000,00	273 459,36	310 000,00
	TOTAL Transfert entre sections	770 165,61	379 859,25	321 378,80	300 000,00	273 459,36	310 000,00
68	Passation provision	150 000,00	15 060,00	0,00	400 000,00	0,00	560 000,00
23	Virement à l'investissement 023			0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
	TOTAL DEPENSES FCT	4 182 529,00	3 701 199,59	3 676 567,24	5 655 800,00	3 583 206,76	5 532 418,89

	RECETTES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020 Propositions	CA 2020	BP 2020 Propositions
13	Atténuation de charges	169 354,85	127 721,17	121 887,16	80 000,00	116 811,79	80 000,00
70	Produits du domaine et ventes	164 884,19	167 406,73	188 798,66	129 700,00	165 854,44	126 000,00
73	Impôts et taxes	3 190 375,05	3 202 786,58	3 187 375,40	3 168 021,00	3 185 217,06	3 301 444,24
74	Dotations et participation	415 861,66	394 211,75	457 701,97	339 966,00	434 194,73	195 945,50
75	Autres produits gestion courante	146 657,26	161 896,83	212 433,35	193 080,00	198 854,06	172 770,00
77	Produits exceptionnels	7 497,64	20 283,80	9 336,44	0,00	11 710,64	0,00
78	Réintégration provision pour risque			100 000,00			
	TOTAL RECETTES REELLES FCT	4 095 230,65	4 074 266,86	4 277 536,98	3 910 087,00	4 112 642,71	3 876 159,74
	Cessions	507 323,00	110 252,80	33 000,00	0,00	0,00	0,00
	Travaux en régie	32 052,30	39 964,79	29 879,50	40 000,00	37 559,49	40 000,00
	Reprise de subv amort	1 800,00	800,00	164,19	1 800,00	164,19	5 200,00
	Reprise de provision				2 000,00	1 986,53	
	TOTAL OPE ORDRE +CESSIONS	541 175,30	151 017,59	63 043,69	43 800,00	39 710,21	45 200,00
	Résultat antérieur 001			0,00	1 701 912,99	0,00	1 671 059,15
	TOTAL RECETTES FCT	4 636 405,95	4 225 284,45	4 340 580,67	5 655 799,99	4 152 352,92	5 532 418,89
	RESULTAT	453 876,95	524 084,86	664 013,43	-0,01	569 146,16	0,00
	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			1 037 899,56		1 701 912,99	
	RESULTAT DE CLÔTURE			1 701 912,99		2 271 059,15	

-qu'en section d'investissement pour 3 367 004€ (soit 340 585€ en reports dépenses et 1 465 403€ en reports recettes de 2020) et 3 026 419€ de budget 2021 dépenses dont 1 916 700€ de travaux et acquisitions).

BP 2021 DEPENSES INVESTISSEMENTS 2021	
Voirie générale	60 000,00
Accessibilité	2 000,00
Mobilier urbain	5 000,00
Travaux en régie	40 000,00
Investissement pluvial	15 000,00
Ecoles (dont éclairage)	30 000,00
Subventions façade	30 000,00
Acquisition Matériel divers	2 500,00
Patrimoine	10 000,00
Illuminations	5 000,00
Remplacement aires de jeux	20 000,00
Engins (tondeuses, tracteur...)	30 000,00
Véhicules	15 000,00
Matériel voirie	3 000,00
Potelets - Plaque de rue (uniformisation)	5 000,00
Informatique	10 000,00
So total réalisations récurrentes	282 500,00
Etude thermique Bâtiments	10 000,00
Mobilier salle des Adjointes	4 000,00
Refectoire tête de mur pont de la Chartreuse	22 000,00
Vidéo-protection poteaux et antenne pont de la Chartreuse	5 000,00
Vidéo-protection extension	50 000,00
Aménagement de l'avenue des sports (y compris SEMEV et MO)	700 000,00
Etude aménagement avenue Dupuy	10 000,00
Climatisation Mairie	10 000,00
Caveau municipal - cuisine	15 000,00
Déshuileurs	6 000,00
Extincteurs	3 000,00
Eglise refectoire enduit intérieur	5 000,00
Passe-relais Pont Galard	56 000,00
Informatique logiciel Gestion services techniques	3 000,00
Cadre de vie - Fleurissement	3 000,00
MPT - (signalétique, film occultant)	10 000,00
Remplacement luminaires LED Gymnase	30 000,00
Boulodrome éclairage LED	30 000,00
Affaissement chemin de la Bessée (attente expertise)	24 000,00
ECOLE	
Ecole maternelle - stores	7 200,00
Eclairage CORSAC	53 000,00
Routage de Lyon - Déformation, affaissement et revêtement	62 000,00
So total investissements spécifiques 2021	1 184 200,00
TOTAL TRAVAUX 2021	1 466 700,00
Acquisition Foncière	450 000,00
Remboursement des emprunts	295 000,00
Reprises sub. bien amorti	5 200,00
DEPENSES IMPREVUES	103 856,00
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	705 562,00
TOTAL DEPENSES 2021	3 026 418,00
RAR 2020 SUR 2021	340 585,00
BUDGET TOTAL DEPENSES	3 367 004,00

BP 2021 RECETTES	
Affectation de résultat	600 000,00
Subventions d'investissement	207 012,00
Amortissements	310 000,00
FCTVA	334 589,00
Virement de la section 1ct 021	450 000,00
TOTAL RECETTES 2021	1 901 601,00
RAR 2020 SUR 2021	1 465 403,00
BUDGET TOTAL RECETTES	3 367 004,00

L'Assemblée délibérante vote le présent Budget Général :

- au niveau du CHAPITRE pour la section de FONCTIONNEMENT
- au niveau du CHAPITRE pour la section d'INVESTISSEMENT, avec les opérations détaillées

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

Le présent budget est voté avec reprise du résultat

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.

Gilles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

05/ Programme d'investissements et de travaux 2021

Nomenclature	7 Finances /7-4 Interventions économiques des Communes
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 04 mars 2021, et notamment les propositions d'opérations de travaux et d'équipements à programmer en 2021,

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Approuvent le programme d'investissements et de travaux à réaliser sur l'exercice budgétaire 2021 (hors Reste à Réaliser 2020), tel qu'il est défini dans le tableau suivant et repris dans le budget primitif 2021 :



Ss total réalisations récurrentes	282 500,00
Voie générale	60 000,00
Accessibilité	2 000,00
Mobilier urbain	5 000,00
Travaux en régie	40 000,00
Investissement pluvial	15 000,00
Ecoles (dont éclairage)	30 000,00
Subventions façades	30 000,00
Acquisition Matériel divers	2 500,00
Patrimoine	10 000,00
Illuminations	5 000,00
Remplacement aires de jeux	20 000,00
Engins (tondeuse, tracteur...)	30 000,00
Véhicules	15 000,00
Matériel voirie	3 000,00
Potelets - Plaque de rue (uniformisation)	5 000,00
Informatique	10 000,00
Ss total investissements spécifiques 2021	1 184 200,00
Etude thermique Bâtiments	10 000,00
Mobilier salle des Adjointes	4 000,00
Refection tête de mur pont de la Chartreuse	22 000,00
Vidéoprotection poteau et antenne depuis pont de la Chartreuse	6 000,00
Vidéoprotection extension	50 000,00
Aménagement de l'avenue des sports (y compris SEMEV et MD)	700 000,00
Etude aménagement avenue Dupuy	70 000,00
Climatisation Mairie	10 000,00
Caveau municipal + ossuaire	15 000,00
Débrillateurs	6 000,00
Extincteurs	3 000,00
Eglise refection enduit intérieur	5 000,00
Passerelle Pont Galard	56 000,00
Informatique logiciel Gestion service technique	3 000,00
Cadre de vie - Fleurissement	8 000,00
MPT - (signalétique, film occultant)	10 000,00
Remplacement Luminaire LED Gymnase	30 000,00
Boulodrome éclairage LED	30 000,00
Affaissement chemin de la Besse (attente expertise)	24 000,00
ECOLE	
Ecole mouteyre - stores	7 200,00
Etanchéité Mouteyre	53 000,00
Route de Lyon - Déformation, affaissement et revêtement	62 000,00
TOTAL TRAVAUX 2021	1 466 700,00
PREVISION ACQUISITION IMMOBILIERE	450 000,00
TOTAL GENERAL	1 916 700,00

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N°06 / Subventions aux associations - année 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-5 Subventions
Rapporteur	M Gilles Delabre

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, soit par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (M PERBET), à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Fixent le montant des subventions allouées aux associations locales au titre de l'année civile 2021, conformément au tableau suivant.

Subventions aux Associations / Année 2021

ASSOCIATIONS	Subventions 2018		Subventions 2019		Subventions 2020		Subventions 2021 / Propositions de la commission préparatoire	
Type de subvention	Fonctionnement	Exceptionnelle/ accompagnement projet ponctuel	Fonctionnement	Exceptionnelle/ accompagnement projet ponctuel	Fonctionnement	Exceptionnelle/ accompagnement projet ponctuel	Fonctionnement	Exceptionnelle/ accompagnement projet ponctuel
ANCIENS COMBATTANTS								
ANACR	95,00 €		95,00 €		95,00 €		75,00 €	
Comité Départ Prix de la Résistance	100,00 €		100,00 €				100,00 €	
ACPG CATM	550,00 €		550,00 €		550,00 €		540,00 €	
Total Partiel	745,00 €		745,00 €		645,00 €		615,00 €	
	0,00%		0,00%		-13,42%		-4,50%	
CULTURELLES ET EDUCATIVES								
Comité de Jumelage	2 250,00 €		2 250,00 €		2 250,00 €		ne souhaite pas de subvention pour cette année	
La Mi Brivols + Ecole	2 250,00 €		2 250,00 €		2 250,00 €	250,00 €	1000,00	
Les Amis de la Bibliothèque	2 200,00 €		1 650,00 €		2 200,00 €		1 750,00 €	
Groupe Folklorique	200,00 €		200,00 €		200,00 €		160,00 €	
Troupe Théâtrale du Pont Vieux	150,00 €				150,00 €		120,00 €	
APEEM	380,00 €		380,00 €		380,00 €		304,00 €	
APEER	380,00 €		380,00 €		380,00 €		304,00 €	
APEEC	380,00 €		380,00 €		380,00 €		ne souhaite pas de subvention pour cette année	
Foyer Socio Educatif Collège de Corsac							pas de demande formulée	
APE La Chartreuse	380,00 €		380,00 €		380,00 €		304,00 €	
La Calade de Garamentes	100,00 €		100,00 €		100,00 €		80,00 €	
Temps Danse							pas de demande formulée	
Styl'Danse	95,00 €						pas de demande formulée	
Total Partiel	18 140,00 €		18 100,00 €		18 100,00 €		9 450,00 €	
Société des Amis du Musée		95,00 €						
Chant'en Velay	95,00 €		95,00 €		95,00 €		ne souhaite pas de subvention pour cette année	
Compagnie Gratouille	95,00 €		95,00 €		95,00 €		75,00 €	
Ass des commerçants de Corsac	250,00 €		250,00 €		250,00 €		200,00 €	
Les 2 rives			250,00 €		250,00 €		pas de demande formulée	
Ass des riverains de la Loire	190,00 €		190,00 €		190,00 €		152,00 €	
Amicale des Bridgeurs	95,00 €		95,00 €		95,00 €		75,00 €	
Le Pont des Ludes	1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €	
Total Partiel	28 720,00 €	190,00 €	28 140,00 €		28 745,00 €	250,00 €	15 380,00 €	
	-2,56%		-0,31%		3,04%		-45,21%	
SOCIALES LOCALES								
Association de Parents de la Crèche	190,00 €		190,00 €		190,00 €		152,00 €	
CSF/UNA	380,00 €							
Visite Malades Hôpitaux	380,00 €		380,00 €		380,00 €		304,00 €	
Ass Paralysés de France	120,00 €		120,00 €				96,00 €	
Club du mont Brunelet	950,00 €		950,00 €		950,00 €		760,00 €	
Donneurs de Sang	190,00 €		190,00 €		190,00 €		pas de demande formulée	
Ass Résidents Foyer Vert Borge	95,00 €		95,00 €		120,00 €		96,00 €	
Locataires de Corsac	95,00 €	200,00 €	95,00 €					
Total Partiel	4 320,00 €	200,00 €	2 020,00 €		1 830,00 €		1 408,00 €	
	0,02%		-56,32%		-9,41%		-23,06%	

SPORTIVES							
ACCA	95,00 €		95,00 €		95,00 €		76,00 €
Ass Sportive Collège de Corsac	95,00 €		95,00 €		95,00 €		76,00 €
Boule Amicale	2 300,00 €		2 300,00 €		2 300,00 €		1 840,00 €
Judo Club	1 000,00 €		1 000,00 €	200,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Tennis Club	1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €
Contribution à l'entraînement des équipes	1 400,00 €		1 400,00 €		1 400,00 €		1 600,00 €
Les Cadets de la Chartreuse	95,00 €		95,00 €		95,00 €		76,00 €
Pétanque Amicale	285,00 €		285,00 €	700,00 €	285,00 €		2 305,00 €
Club de Badminton	95,00 €		95,00 €				
Rugby Club	7 500,00 €		7 500,00 €		7 500,00 €		7 300,00 €
Sauveteurs Brivois	14 000,00 €		14 000,00 €	1 000,00 €	14 000,00 €		14 000,00 €
Sports Loisirs Brivois - Canoë Kayak	150,00 €		150,00 €		150,00 €		120,00 €
Gym d'Entretien (Gym Pulse)	190,00 €		190,00 €		190,00 €		152,00 €
Courir à Brives	95,00 €		95,00 €	650,00 €	95,00 €		76,00 €
kick boxing					95,00 €		76,00 €
Sport Détente Brivois	80,00 €		80,00 €		80,00 €		
Dispositif Sport Loisirs Culture / emploi éducatif							
Judo Club	1 564,50 €		2 028,60 €		2 028,60 €		2 028,60 €
Tennis Club	1 606,50 €		1 607,00 €		2 142,00 €		2 142,00 €
Sauveteurs Brivois	2 142,00 €		2 142,00 €		2 142,00 €		2 142,00 €
Total Partiel	32 929,00 €	-3 750,00 €	34 007,60 €	5 200,00 €	34 692,60 €	2 000,00 €	33 704,60 €
	-1,75%		6,89%		20,11%		-1,73%
DEMANDES DIVERSES							
coup de pouce	300,00 €		300,00 €		300,00 €		300,00 €
Vie libre / lutte contre l'alcool							
UCPV					500,00 €		250,00 €
Cons'assoc					95,00 €		
Total Partiel	300,00 €	- €	300,00 €	750,00 €	395,00 €	1 000,00 €	350,00 €
SOUS-TOTAL GENERAL	67 624,00 €	4 900,00 €	65 212,60 €	5 950,00 €	66 307,60 €	3 250,00 €	61 664,60 €
article 657482	71 524,00 €		71 162,60 €		69 557,60 €		64 529,60 €
	-3,98%		-0,51%		-2,20%		-21,61%
Association des Usagers de la M.P.T.	84 000,00 €	8 500,00 €	91 000,00 €	8 500,00 €	91 000,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
article 657484		11 582,00 €		17 164,00 €		15 104,00 €	2 471,00 €
article 657484		3 000,00 €		3 000,00 €			3 000,00 €
article 657482							1 300,00 €
	107 082,00 €		119 664,00 €		114 604,00 €		106 271,00 €
TOTAL GENERAL	178 606,00 €	2018/2017	2019/2018	2020/2019	2021/2020		
		-#DIV/0!	6,84%	-3,49%	-12,69%		
			178 606,00 €	184 161,60 €	190 826,60 €		184 161,60 €

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		25
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

07/ PARTICIPATIONS FINANCIERES DIVERSES 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-5 Subventions
Rapporteur	M Bruno OUILLON

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Procèdent à l'inscription budgétaire des participations financières diverses relatives à l'exercice 2021, telles qu'elles sont présentées dans le document ci-dessous

Art.	BENEFICIAIRES	Montant 2020	Montant 2021
	Comité pour l'Insertion Professionnel 43	20,00 €	20,00 €
	Adhésion association Coup de Pouce	500,00 €	500,00 €
	Association "Le Pont des Ludes"	10,00 €	10,00 €
	Association des Maires de la Hte-Loire	1 613,62 €	1 627,89 €
65737	Fonds Solidarité Logement	4 085,00 €	4 131,00 €
657485	A.U.M.P.T. / Actions périscolaires 1er semestre	ANNEXE FINANCIERE AUMPT BP 2020	ANNEXE FINANCIERE AUMPT BP 2021
	A.U.M.P.T. / Actions périscolaires 2ème semestre		
	A.U.M.P.T. / P.E.L. (ados > 11 ans)		
	A.U.M.P.T. / Actions Ados (6 à 16 ans)		
657485	Comité d'Action Sociale Personnel Communal	4 565,75 €	4 356,22 €

Budget annexe - Camping Municipal

6281	FDHPA - FRHPA - FNHPA	319,49 €	319,80 €
6281	Comité Départemental de la Randonnée	49,00 €	49,00 €

et

- Versent ces contributions auprès des différents bénéficiaires.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

08/ Approbation de l'Annexe Financière Bilan 2020- BP 2021 Convention de partenariat A.U.M.P.T

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-5 Subventions
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2006 approuvant la convention de partenariat à intervenir avec l'A.U.M.P.T.

VU le préambule du chapitre II – Dispositions Financières qui stipule :

« L'ensemble de ces aides, correspondant aux montants à verser ou valorisés à leur coût de revient réel, feront l'objet chaque année d'un récapitulatif réactualisé sous la forme d'une annexe financière qui tiendra lieu d'avenant à la présente convention. Cette annexe financière prendra en compte les dispositions de la présente convention ainsi que celles prévues dans toutes les conventions secondaires spécifiques conclues entre les parties. Cette annexe financière sera approuvée chaque année par l'assemblée délibérante à l'occasion du vote du budget. Elle sera annexée systématiquement au compte administratif de la collectivité conformément à l'article L.2313-1 du C.G.C.T... »

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, soit par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (M PERBET), à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Approuvent le bilan 2020 l'annexe financière de la convention de partenariat conclue avec l'A.U.M.P.T., telle qu'elle ressort dans le document suivant
- Approuvent l'annexe financière 2021 de la convention de partenariat conclue avec l'A.U.M.P.T., telle qu'elle ressort dans le suivant
- Conviennent que cette annexe financière tient lieu d'avenant, est validée et autorisent M. le Maire à procéder aux paiements des sommes des subventions accordées au regard des différentes inscriptions budgétaires (art 65373, 65783, 657484).

ANNEXE FINANCIERE

CONVENTION DU 19 DECEMBRE 2006

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA MAISON POUR TOUS CENTRE SOCIAL

RECAPITULATIF DES AIDES VERSEES PAR LA COMMUNE
 BILAN 2020 PREVISIONNEL 2021

Anciens budgets		CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
	I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	101 082,00	113 564,00	117 504,00	117 504,00	106 271,00
	Subvention de fonctionnement	84 000,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00	84 000,00
	Subvention exceptionnelle Centre de loier					1 000,00
	Pertes d'adhésions					1 300,00
457484	Reversement locations salles	11 582,00	17 164,00	15 104,00	15 104,00	2 472,00
	Programmation					8 500,00
	Animation de quartier					3 000,00
	Subvention programmation	11 500,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00	
	II - PARTICIPATIONS FINANCIERES	234 490,01	219 743,83	73 670,59	214 935,01	35 293,53
	1 - Conventions :	224 774,77	189 774,45	73 670,59	184 646,26	35 293,53
45727	Action A.J.S.E. / Agi de développement local	3 050,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00
45737	Chantier-Formation / entretien de l'espace	43 000,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
45737	Prestation "mise à jour du site internet"	1 380,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00	1 380,00
457404	Convention Assistance Informatique	7 733,27	6 731,65	Selon prestations	6 731,65	Selon prestations
457400	Aides à la journée / C.L.S.H.	5 354,75	6 323,50	Selon nbre journées	6 323,50	Selon nbre journées
457403	Part Dnc CPLS Convention période à partir 2015	33 803,84	23 738,61	Selon bilan	23 738,61	Selon bilan
457402	Projet Educatif Local (P.EL)					
457403	Contrat Temps Libre	15 900,00	16 801,59	16 801,59	16 801,59	16 801,59
	Coordination Jeunesse	12 647,70	12 647,70	15 448,00	15 448,00	15 448,00
	2 - Avantages en nature :	105 715,24	105 715,24	0,00	105 288,75	0,00
	Mise à disposition des locaux	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
	Charges à caractère général	61 639,91	61 321,00	Suivant charges	65 626,34	Suivant charges
	Mise à disposition de personnel (33 11 localité)	44 075,33	44 068,50	Suivant charges	44 624,71	Suivant charges
	Encodement Chantier-Formation (b/moments)	1	1	1	1	1
	TOTAL DES AIDES APPORTEES PAR LA CME	341 572,01	333 407,83	191 263,59	332 539,31	141 570,53
	REMBOURSEMENTS FACTURES PAR LA CME A L'A.U.M.P.T.	37 384,20	37 386,20	37 385,20	24 322,00	NEANT
	Chantier location Remboursement Salaires encadrant et matériel	37 384,20	37 386,20	37 385,20	24 322,00	NEANT
	TOTAL DES AIDES HORS REMBOURSEMENT	304 187,81	296 021,63	153 878,39	308 217,31	141 570,53

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		25
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

09 / BUDGET ANNEXE CAMPING Affectation de résultat 2020 sur 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 04 mars 2021,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

↳ **156 287.05€ de déficit de fonctionnement de clôture 2020 soit**

- **72 319.63€ de déficit de l'exercice 2020 cumulé à**
- **83 967.42€ de déficit antérieur**

↳ **13 803.22€ d'excédent d'investissement de clôture 2020 soit**

- **6 348.70€ d'excédent de l'exercice 2020 cumulé à**
- **7 454.52€ d'excédent antérieur**

CONSTATANT que les RESTES A REALISER 2020 SUR 2021 s'élèvent à

60

2021/035

- 0€ en dépenses
- 0€ en recettes
- Solde : 0€

CONSTATANT UN BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT qui s'élève à

- 0€

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Affectent le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation à la section d'investissement Titre au 1068 : 0€
- Dépenses de fonctionnement 002 : 156 287.05€
- Recettes d'investissement 001 : 13 803.22€

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

10/ BUDGET ANNEXE CAMPING/ BUDGET PRIMITIF 2021
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Après présentation de Monsieur BRUNO OUIILLON, Président de la Commission des Finances, et après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-**Approuvent**, le Budget Primitif 2021 du CAMPING qui peut se résumer ainsi et qui est équilibré tant :

-en section de fonctionnement pour **382 000€**

FONCTIONNEMENT		CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
		Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2018	Voté BP+DM	Réalisé au 31/12/2019		Réalisé au 31/12/2020	Propositions
RÉCETTES								
Chapitre 002	solde antérieur reporté	- €						
Chapitre 70	Prod des services et du domaine	158 142,25 €	157 041,72	157 000,00	156 607,39	197 850,00	102 229,81	197 850,00
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	- €	0,00	101 000,00	0,00	135 000,00	0,00	219 400,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	7 224,25 €	10 911,00	10 950,00	10 457,00	10 450,00	6 920,50	10 450,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	2 156,88 €	697,20	0,00	446,48	400,00	1 833,39	2 000,00
Chapitre 042	Transfert entre sections	12 213,40 €	48 126,34	12 300,00	12 226,80	12 300,00	12 213,90	12 300,00
	TOTAL RÉCETTES FONCT.	179 736,76 €	216 776,26	281 250,00	179 737,61	296 000,00	123 191,54	382 000,00

DEPENSES								
Chapitre 002	Déficit antérieur reporté			60 503,96	0,00	63 967,42	0,00	156 287,05
Chapitre 011	Charges à caractère général	56 929,50 €	56 185,85	60 000,00	50 606,25	61 920,00	61 506,04	73 270,00
Chapitre 012	Charges de personnel	92 768,79 €	92 753,79	98 000,00	97 934,14	92 500,00	81 448,16	90 000,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues			6 396,04	0,00	262,58	0,00	6 292,95
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 487,00 €	6 446,10	6 650,00	5 566,95	7 650,00	3 892,77	7 650,00
Chapitre 66	Charges financières	4 152,20 €	3 379,68	2 700,00	2 607,20	2 700,00	1 894,68	1 500,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	- €	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 042	Opér.d'ordre transfert entre sections	39 389,11 €	47 415,63	47 000,00	46 486,53	47 000,00	46 889,52	47 000,00
Chapitre 023	Virement à la Section Invest							
	TOTAL DEPENSES FONCT.	197 726,60 €	206 181,05	281 250,00	203 201,07	296 000,00	195 511,17	382 000,00

-qu'en section d'investissement pour 60 803.22€

INVESTISSEMENT		CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
		Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 31/12/2019		Réalisé au 31/12/2020	Propositions
RÉCETTES							
Chapitre 001	solde antérieur reporté	0,00			7 454,52	0,00	13 803,22
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves		0,00	0,00			
23	Virement de la section de fct		0,00				
Chapitre 13	Subvention d'investissement	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
1312	Région		0,00				
1314	Commune			60 000,00			
Chapitre 21		23 637,82	0,00				
2131	Constructions corporelles	23 637,82	0,00	0,00			
Chapitre 040	Transfert entre sections	39 389,11	47 415,63	46 486,53	47 000,00	46 889,52	47 000,00
26182188	amortissements	39 389,11	47 415,63	46 486,53	47 000,00	46 889,52	47 000,00
	TOTAL RECETTES FONCT.	63 026,93	47 415,63	106 486,53	54 454,52	46 889,52	60 803,22

DEPENSES							
Chapitre 001	Résultat antérieur reporté						
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
1641	Emprunt Remb capital	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues				1 339,74	0,00	1 339,74
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles						
2031	Etudes						
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	80 246,40	23 645,68	23 444,95	15 014,78	3 326,92	22 163,48
2131	Bâtiments	33 326,02					
2135	Installations générales agencements	46 920,38	23 081,33	4 263,20	10 000,00	1 226,54	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	564,35	15 160,00	5 614,78	2 100,38	12 163,48
2183	Matériel informatique			4 021,75			
Chapitre 040	Opér.d'ordre transfert entre sections	12 213,40	48 126,34	12 226,80			
139xx	Quote part des subventions amort	12 213,40	12 200,00	12 226,80	12 300,00	12 213,90	12 300,00
			35 926,34	0,00			
	TOTAL DEPENSES FONCT.	117 459,80	96 772,02	60 671,75	54 454,52	40 540,82	60 803,22

L'Assemblée délibérante vote le présent Budget Général :

- au niveau du CHAPITRE pour la section de FONCTIONNEMENT
- au niveau du CHAPITRE pour la section d'INVESTISSEMENT
-
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

Le présent budget est voté avec reprise du résultat

Conseil Municipal du 08/04/2021		
Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE

Gilles Delabre



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

11 / BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT Affectation de résultat 2020 sur 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 04 mars 2021,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

-un résultat de clôture 2020 de fonctionnement de **5 143.81€**

-un résultat excédentaire 2020 de clôture en investissement de **44 978.12€** cumulé à **7 024.17€** d'excédent antérieur reporté soit un résultat excédentaire de clôture 2020 de **52 002.29€**

CONSTATANT que les RESTES A REALISER 2020 SUR 2021 s'élèvent à

- 0€ en dépenses
- 0€ en recettes
- Solde : 0€

CONSTATANT UN BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT qui s'élève à



2021/037

- 0€

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Affectent le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation à la section d'investissement Titre au 1068 : **NEANT**
- Recettes de fonctionnement 001: **5 143.81€**
- Recettes d'investissement 002 : **52 002.29€**

Conseil Municipal du 08/04/2021		
Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

12/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT/ BUDGET PRIMITIF 2021
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

Après présentation de Monsieur BRUNO OUILLON, Président de la Commission des Finances, après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Approuvent, le Budget Primitif 2021 du Lotissement qui peut se résumer ainsi et qui est équilibré en fonctionnement pour 28 497.71€en section d'investissement pour 78 000€

fonctionnement			
dépenses		recettes	
		002 excédent fonct.	5 143,81
002		71355-042 (stock final)	0,00
6015	0,00	7015 cession	23 353,90
6045 (travaux)	2 500,00	774 subv équilibre commune	
6615 (intérêts emprunt)			
71355-042 (annul stock initial)	25 997,71		
total	28 497,71	total	28 497,71
investissement			
dépenses		recettes	
		001 excédent invt	52 002,29
001		3355-040 (annul stock initial)	25 997,71
168748	78 000,00	168748	
	1641		
3555-040 (stock final)	0,00		
total	78 000,00	total	78 000,00
RESULTAT			0,00

L'Assemblée délibérante vote le présent Budget Général :

- **au niveau du CHAPITRE pour la section de FONCTIONNEMENT**
- **au niveau du CHAPITRE pour la section d'INVESTISSEMENT**
-
- *La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT*

Le présent budget est voté avec reprise du résultat

Conseil Municipal du 08/04/2021			
Nombre de Conseillers présents			21
Nombre de Conseillers représentés			5
Nombre de suffrages exprimés			26
VOTE	ABSTENTIONS		0
	CONTRE		0
	POUR		26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

13/ Local 7 rue de Charensac / Remise gracieuse de loyer

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-4 Interventions économiques des communes
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

Vu les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en 2020 et 2021,

Considérant que ces période d'urgence sanitaire, ont été assorties de confinement de la population, et ont entraîné une fermeture de la quasi-totalité des lieux de réunions des associations et l'impossibilité de pratiquer leurs activités et par conséquent d'en percevoir les recettes ;

Considérant que la ville dispose d'un pouvoir de libre administration lui permettant de mettre en œuvre des prérogatives locales, notamment pour soutenir son tissu associatif en particulier en période de circonstances exceptionnelles,

Vu le courrier du 04 février 2021 de l'association Amicale des Bridgeur Brivois, locataire de la Commune pour le local du 7 rue de Charensac faisant apparaître une baisse sensibles de leurs recettes suite aux fermetures 2020 et 2021 ;

Le Maire expose :

L'association Amicale des Bridgeur Brivois a eu à se conformer aux règles particulièrement contraignantes imposées par le gouvernement pour lutter contre la propagation de l'épidémie de

covid-19, et a dû fermer son local de réunion et suspendre ses activités durant les périodes de confinement, perdant du même coup une partie majeure de ses recettes.

Afin de participer au soutien de l'association Amicale des Bridgeur Brivois, locataire de la Commune pour le local du 7 rue de Charensac

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Autorisent Monsieur Le maire à accorder à L'association Amicale des Bridgeurs Brivois une remise gracieuse sur les loyers de mars et avril 2021 qui s'élèvent chacun à 259.44€ et 3.70€ de charges.

Les titres des loyers en question seront ainsi émis à l'encontre des entreprises mais seront réglés par l'émission par la Commune d'un mandat équivalant à l'article 65888.

Conseil Municipal du 08/04/2021		
Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le **huit avril**, à **dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 14 / DELIBERATION PORTANT CREATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS

Nomenclature	4 Fonction Publique / 4-5 Régime indemnitaire
Rapporteur	JP Bringer

M le Maire expose :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés,

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Vu l'arrêté ministériel du 27 février 1962 fixant le régime des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires susceptibles d'être allouées aux fonctionnaires territoriaux,
Vu l'arrêté NOR/FPP/A/01/00154/A du 14 janvier 2002 fixant les montants moyens annuels de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés,

Considérant que la rémunération des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales est assurée soit en indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour ceux des agents pouvant y prétendre, soit par le versement d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections calculée réglementairement sur la base de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Instituent selon les modalités suivantes, l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections en faveur des agents accomplissant des travaux supplémentaires à l'occasion d'une consultation électorale et qui ne peuvent bénéficier du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires:

ARTICLE 1 : BENEFICIAIRES

Cette indemnité pourra être attribuée aux agents relevant des catégories suivantes :

Grade	Fonctions ou service
attaché territorial	Directeur Général des Services
attaché principal territorial	Responsable du service population

Le montant de référence pour le calcul de cette indemnité sera le taux moyen de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires de deuxième catégorie (IFTS) affecté d'un coefficient multiplicateur de 4.

ARTICLE 2 : AGENTS NON TITULAIRES

Les agents non titulaires de droit public exerçant des fonctions équivalentes pourront bénéficier de cette indemnité sur les mêmes bases.

ARTICLE 3 : PROCEDURE D'ATTRIBUTION

Conformément au décret n° 91-875, le Maire fixera les attributions individuelles dans les limites des crédits inscrits et des modalités de calcul de cette indemnité.

ARTICLE 4 : VERSEMENT

Le paiement de cette indemnité sera réalisé après chaque tour des consultations électorales.

ARTICLE 5 : DATE D'EFFET

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 12 avril 2021.

ARTICLE 6 : CREDITS BUDGETAIRES

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - PORTAL Christian - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - CUBIZOLLES Vanessa - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 15 / Signature de la convention SOS Paie avec le CDG 43

Nomenclature	1 commande publique / 1-3 convention de Mandat
Rapporteur	JP Bringer

M le Maire expose aux membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la fonction Publique de Haute Loire propose le Service optionnel « SOS Paie » qui est un service ponctuel proposé aux collectivités qui doivent faire face à l'indisponibilité momentanée de leur agent chargé de la paie.

Ce service se traduit pas une convention *ad hoc* pouvant être actionnée rapidement et à tout moment par l'autorité territoriale une fois qu'elle aura acquis une autorisation de principe par l'assemblée délibérante.

La convention « SOS Paie » propose les missions de base suivantes :

- La saisie de la paie sur la base des éléments variables fournis par la collectivité
- La saisie des mises à jour des fichiers
- Le calcul des traitements
- L'import du fichier en comptabilité
- Le mandatement et la transmission du fichier en trésorerie

- L'édition du bordereau de mandatement
- L'envoi et la récupération des fichiers pour le prélèvement à la source sur net entreprise
- La déclaration URSSAF

Sur option, et à la demande expresse de la collectivité ou de l'établissement, le CDG 43 peut établir les déclarations sociales de fin d'année. Pour cette mission complémentaire, une facturation spécifique est appliquée selon un tarif horaire.

Les modalités financières fixées pour ces prestations sont les suivantes :

- Intervention de base : 12 € nets par bulletin de salaire calculé
- Etats de fin d'année : Tarif d'intervention de 40€ de l'heure.

M le Maire expose qu'au regard de la technicité requise pour l'établissement des bulletins de paie, il est opportun de souscrire au service « SOS paie » dans le but de palier à une éventuelle absence de l'agent en charge du service Paie/ RH et de signer la convention annexée à la présente délibération pour une période de 12 mois.

Compte tenu des éléments susvisés, **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- Décident** d'adhérer au service « SOS paie » proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Haute Loire pour une durée de 12 mois.
- **Autorisent** M le Maire ou son représentant à signer la Convention « SOS paie » avec le CDG 43 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- Autorisent** M le Maire à inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le **huit avril, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 16 / Signature de la convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » avec le Ministère de l'éducation nationale

Nomenclature	8 Domaines de compétence par Thème / 8-1 Enseignement
Rapporteur	L Dufaud

M le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les services du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dans le but de mettre en œuvre, à l'école maternelle de la Mouteyre, le dispositif « Petits déjeuners ».

En effet, alors que la promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de promouvoir le bien-être des élèves et que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement et leurs capacités d'apprentissage, il importe de renforcer l'éducation à l'alimentation dans le cadre d'un environnement favorisant un climat de confiance et de réussite pour tous les élèves et, pour certains, de répondre à des difficultés liées à des inégalités sociales.

Dans ce cadre, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté prévoit d'encourager la distribution de petits déjeuners sur le temps périscolaire.

Ainsi le dispositif « petits déjeuners », proposé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

M le Maire expose que la déclinaison de ce projet à l'échelle de la Commune de Brives-Charensac consiste à proposer de petits déjeuners aux enfants scolarisés à l'école maternelle de la Mouteyre les jeudis du mois de juin 2021.
Parallèlement à la distribution, les personnels enseignants de l'école conduiront, durant le temps scolaire, un projet pédagogique d'éducation à l'alimentation.

Alors que le coût des denrées alimentaires sera exhaustivement pris en charge par le ministère de l'éducation nationale sur la base de 1.30€ par petit déjeuner et par élève, la Ville de Brives-Charensac aura en charge l'achat, l'acheminement et l'entreposage des denrées alimentaires, ainsi que la distribution du petit déjeuner aux enfants par le biais des personnels affectés à l'école (ATSEM).

Alors que ce partenariat se traduit par la signature d'une convention ad hoc dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, M le Maire souligne la pertinence de ce projet qui s'inscrit pleinement dans la l'action menée par la ville en termes de nutrition/santé et propose d'y adhérer.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Décident** de participer au dispositif « Petits Déjeuners ».
- **Autorisent** M le Maire ou son représentant à signer la Convention « Petits Déjeuners » dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Conseil Municipal du 08/04/2021		
Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 17 / Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports / Approbation du DCE
--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

M le Maire rappelle que :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 septembre 2020 le Conseil Municipal avait notamment :

- Valider le principe de la mise en œuvre des travaux d'aménagement de l'avenue des sports
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à la consultation d'une équipe de Maîtrise d'œuvre
- Approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Suite au choix du cabinet de maîtrise d'Œuvre OSMOSE PAYSAGE / AB2R, les premières études d'esquisses ont été présentées. La commune a demandée au cabinet d'accentuer la sécurité et d'étendre le périmètre du projet en direction de Peyrard.

En effet, il paraît donc nécessaire et indispensable de se préoccuper du problème de la vitesse excessive constatée sur cet axe routier en centre bourg tout en améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes.

Suite à ces modifications, la nouvelle estimation de l'avant-projet est de 485 188,33€ HT.

- **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**
- **Confirment** le principe de la mise en œuvre des travaux d'aménagement de l'avenue des sports
- **Approuvent** le Dossier de Consultation des Entreprises présenté par le cabinet OSMOSE / AB2R dont le montant estimatif des travaux s'élève à 485 188,33 € HT
- **Autorisent** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 18 / DETR 2021 Aménagement de Bourg / Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

M le Maire rappelle que :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 septembre 2020 le Conseil Municipal avait notamment :

- Valider le principe de la mise en œuvre des travaux d'aménagement de l'avenue des sports
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à la consultation d'une équipe de Maitrise d'œuvre
- Approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Suite au choix du cabinet de maîtrise d'Œuvre OSMOSE PAYSAGE / AB2R, les premières études d'esquisses ont été présentées. La commune a demandée au cabinet d'accentuer la sécurité et d'étendre le périmètre du projet.

Suite à ces modifications, la nouvelle estimation de l'avant-projet est de 485 188,33€ HT.

Dans ce cadre, M le Maire expose aux membres du conseil municipal que les travaux susvisés pourraient être éligibles à un financement dans le cadre de la **DETR 2021**

M le Maire propose le plan de financement suivant :

DESIGNATION	MONTANT ESTIMATIF en € HT	FINANCEMENTS	
		ETAT (DETR 2021)	COMMUNE
Aménagement architectural et paysager de l'avenue des Sports	485 188,33	60%	40%
TOTAL	485 188,33	291 113	194 075,33

- **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**
- **Approuvent** le plan de financement joint susvisé.
- **Autorisent** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 19 / Travaux d'Eclairage Public / Avenue des Sports
--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux d'Éclairage Public cités en objet.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la commune a transféré la compétence Éclairage Public.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à : 56 515,62 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit :

$$56\,515,62 \times 55 \% = 31\,083,59 \text{ euros}$$

Cette participation sera revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1°) Approuvent** l'avant-projet des travaux d'éclairage public présenté par Monsieur le Maire,
- 2°) Confient** la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'énergie de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente,
- 3°) Fixent** la participation de la Commune au financement des dépenses à **31 083,59 €** et **autorisent** Monsieur le Maire à verser cette somme dans les caisses du Receveur du au Syndicat Départemental d'énergie. Cette participation sera revue en fonction du Décompte Définitif,
- 4°) Inscrivent** à cette effet la somme de **31 083,59 €** au BP 2019, les acomptes et le solde étant versés au syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatelements aux entreprises.

Conseil Municipal du 08/04/2021		
Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 20 / Travaux d'Enfouissement BT - Avenue Des Sports
--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation des travaux cités en objet.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 94 670,73 € hors taxe.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la commune une participation de 34 %, correspondant au Génie Civil, soit :

$$94\,670,73\,€ \times 34\,\% = 32\,188,05\,€$$

Cette participation serait revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1°) Approuvent l'avant-projet des travaux d'éclairage public présenté par Monsieur le Maire,

2°) Confient la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'énergie de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente,

3°) Fixent la participation de la Commune au financement des dépenses à **32 188,05 €** et **autorisent** Monsieur le Maire à verser cette somme dans les caisses du Receveur du au Syndicat Départemental d'énergie. Cette participation sera revue en fonction du Décompte Définitif,

4°) Inscrivent à cette effet la somme de **32 188,05 €** au BP 2021, les acomptes et le solde étant versés au syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 21 / Travaux d'Enfouissement TELECOM / Avenue des Sports

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux cités en objet.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé conformément à la convention cadre signée le 30 juin 2015, entre le Syndicat d'Energies et ORANGE, pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques sur supports communs.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est estimée à 20 942,16 € TTC.

Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appellera, auprès de la commune, une participation de :

$$20\,942,16 - (648\text{ m} \times 8\text{ €}) = 15\,758,16\text{ €}$$

Cette participation sera revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1°) **Approuvent** l'avant-projet des travaux d'éclairage public présenté par Monsieur le Maire,
- 2°) **Confient** la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'énergie de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente,
- 3°) **Autorisent** Monsieur le Maire à signer avec le Syndicat une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à cette opération,
- 4°) **Fixent** la participation de la Commune au financement des dépenses à **15 758,16 €** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans les caisses du Receveur du au Syndicat Départemental d'énergie. Cette participation sera revue en fonction du Décompte Définitif,
- 5°) **Inscrivent** à cette effet la somme de **15 758,16 €** au BP 2019, les acomptes et le solde étant versés au syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

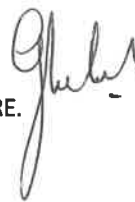
Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 AVRIL 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 02/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William- EXBRAYAT Pierrette - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène -HUGON Philippe- PORTAL Christian - JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel- CUBIZOLLES Vanessa- DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - VACHERON Bernadette

Etaient représentés : BOISSERIE Nadine par ALLEMAND Marie-José - LAIGRE Sandrine par DUFAUD Laurent - AMIAUX Dominique par DELABRE Gilles - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - FREJAVILLE David par BRUN William

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : VEDRUNE Aurélie

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 22 / Déviation du réseau d'eau pluviale au quartier du Garay / versement d'un fond de concours
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-8 Fonds de concours
Rapporteur	JP Bringer

M le Maire rappelle que :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Brives-Charensac, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (articles L5216-5 VI),

Considérant qu'à ce jour, la Commission Locale d'Evaluation Des Charges Transférées (CLECT) qui a pour rôle de procéder à l'évaluation des charges liées à la prise de compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay n'a pas rendu son rapport et que ce de fait les assemblées délibérantes des communes membres n'ont pu approuver les modalités financières issues de ce rapport.

Considérant que dans l'attente de l'approbation rapport de la CLECT, il est nécessaire de permettre à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay de réaliser les travaux demandés par les communes par le biais d'une participation financière.

Considérant qu'à la demande de la Ville de Brives-Charensac, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite dévier ses réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales au quartier du Garay, et que dans ce cadre la Communauté d'agglomération du Puy en Velay sollicite de la ville de Brives-Charensac un fond de concours pour la déviation du réseau d'eaux pluviales dans les conditions suivantes :

Le fond de concours a pour objet le financement d'un équipement d'eaux pluviales sur le quartier du Garay. La participation de la Ville de Brives-Charensac s'élèvera à 50 % du montant des travaux après subvention.

Le montant du fond de concours n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par la Communauté d'Agglomération (bénéficiaire de ce fond) conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fond de Concours (50%)
10 000,00€	En cours de demande	10 000,00€	5 000,00€

Le montant réel définitif du fond de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Une convention, dont une exemplaire est annexé à la présente délibération, relative au versement d'un fond de concours par la commune de Brives-Charensac à la communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay est donc proposée.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Décident** de l'attribution d'un fond de concours à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay en vue de participer au financement de la déviation d'un réseau d'eaux pluviales au quartier du Garay.

Le montant de ce fond de concours s'élèvera à 50 % du coût aux effectivement supporté par la Communauté d'Agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fond de concours est estimé à 5 000,00 euros HT.

- **Approuvent** les termes de la convention relative au versement d'un fond de concours par la commune De Brives Charensac à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay conformément à l'exemplaire annexé à la présente délibération.
- **Autorisent** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout acte afférant à cette opération.

Conseil Municipal du 08/04/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.

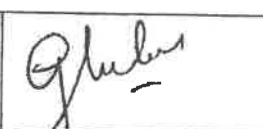
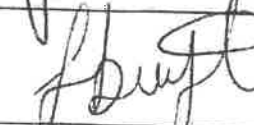
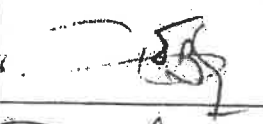
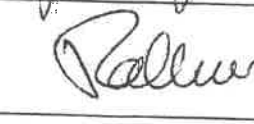
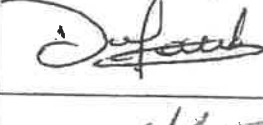
Gilles Delabre



60

2021/049

Conseil Municipal de Brives-Charensac**Séance du 8 avril 2021****Signature des membres présents**

Gilles DELABRE		Marie-José ALLEMAND	
Jean-Paul BRINGER		Véronique BELIN	
William BRUN		Pierrette EXBRAYAT	
Bruno OUIILLON		Joëlle PALHIER	
Laurent DUFAUD		Hélène CELLIER	
Philippe HUGON		Nadine BOISSERIE	
Christian PORTAL		Sandrine LAIGRE	
Serge JAVON		Sandrine GIRARD	
Michel PERBET		Vanessa CUBIZOLLES	
Dominique AMIAUX		Bernadette DESESTRES	
Rémi VARRAUD		Chantal LEROY	
Sylvain SOUVIGNET		Aurélie VEDRUNE	
Philippe BETHERY		Bernadette VACHERON	
David FREJAVILLE			